



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre-Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web <http://www.vnea.net>

Valloire, le 10 Mars 2006

Une enquête publique a été ouverte en mairie pour la réalisation d'une retenue collinaire sur le Crey du Quart. Le dossier et le registre d'enquête sont disponibles au public jusqu'au 15 Mars 2006. Sans le dire, cette enquête ouvre le dossier de la neige de culture sur Valloire. Celle-ci est-elle nécessaire? Sûrement. Mais jusqu'où faut-il aller? Cette question est importante pour le futur de Valloire. Elle mérite réflexion compte tenu des sommes en jeu, des conséquences sur l'environnement et des paysages, et des interrogations sur la sécurité des biens et des personnes. Voici un résumé du projet et notre position par rapport à ce projet :

Retenue Collinaire : La retenue aura une capacité de 240 000m³ d'eau et s'étendra sur une surface de 2.5 hectares. Elle sera réalisée à l'emplacement du lac de la Vieille à 2300 mètres d'altitude. Elle aura une profondeur maximum de 18 mètres. Elle sera ceinturée coté aval par une digue qui retiendra 140 000m³ sur une hauteur d'eau de 6.6 mètres. La retenue sera remplie par pompage à la fin du printemps par un captage dans la Valloirette. Elle aura à priori l'aspect d'un lac de montagne pendant l'été. A la fin de l'automne, la retenue permettra d'alimenter en quelques semaines les enneigeurs dont la régie touristique souhaite équiper le domaine. Le coût estimé de ce projet (hors enneigeurs) est de 4,3 millions d'euros.

Ce que nous en pensons:

1) Sécurité: Nous nous interrogeons sur les problèmes de sécurité des biens et des personnes que pourrait poser la réalisation de ce projet. Une étude spécifique de rupture de digue est contenue dans le dossier d'enquête mais ses conclusions nous semblent évasives. Elle indique qu'en cas de rupture de la digue coté Sud Ouest, une lave de boue et de matériaux atteindrait l'Archaz et le lieu dit Tigny. Il est écrit que dans cette hypothèse "Les dégâts sur ces deux zones seront très importants. A l'arrivée dans le village de Valloire, les écoulements progresseront sur une large bande...et provoqueront de graves inondations dans le centre de la station". Il n'est pas fait mention des conséquences sur la population. Il nous paraît clair qu'il s'agirait d'une catastrophe.

D'autre part, même si des moyens sont prévus dans le projet pour la surveillance et anticiper toute rupture, il n'y a aucune information dans le dossier sur leur efficacité potentielle. Une étude de risque pour une autre retenue similaire indique qu'une digue peut rompre en quelques minutes et qu'une lave de boue se déplace à 20m/s. Il pourrait donc n'y avoir que quelques minutes entre la détection d'un problème et l'arrivée du danger à Valloire, rendant une évacuation de la station illusoire. Au final, nous ne sommes pas donc sûrs, au vu de l'étude, qu'il n'existera pas de risque pour la population. Sachant que la finalité de la retenue est la production de neige artificielle trois mois par an, nous nous demandons si le principe de précaution ne devrait pas prévaloir. La neige artificielle est une roue de secours Soit! Doit-elle couvrir tout le domaine skiable ? Peut-être ? Mais en tout cas, pas à n'importe quel prix!

2) Quel Projet et quel financement ?: D'autre part, en raison de son surdimensionnement par rapport aux besoins actuels, il nous semble que la retenue collinaire est probablement la première partie d'un projet beaucoup plus important, à savoir l'enneigement artificiel total du domaine skiable.

Compte tenu de l'ampleur du projet global en terme de financement, probablement plusieurs dizaines de millions d'euros comparés aux 4.3 millions d'euros annoncés, et de son impact sur l'environnement (installation des conduites souterraines le long des pistes sans compter la retenue collinaire), nous regrettons qu'il n'y ait, dans le dossier d'enquête, aucune explication sur le projet global et les objectifs poursuivis par la station en la matière.

- Quel Projet ?
 - o S'agit-il de couvrir 95% du domaine ou de pérenniser les 30% actuels face à une pénurie d'eau ?
 - o Dans ce dernier cas, pourquoi un tel dimensionnement de la retenue?
- Quel financement ?
 - o Quel est le coût du projet total incluant les enneigeurs?
 - o Quel sera le coût de maintenance incluant l'électricité consommée et les mesures de surveillance annoncées ?
 - o Comment ce projet sera-t-il financé, quel sera son impact sur la situation financière de la régie et de la commune et quel est le retour sur investissement prévu?
- Quels sont les avantages ?
 - o sécurisation de l'enneigement,
 - o ...
- Quels sont les inconvénients ?
 - o augmentation du prix des forfaits
 - o poursuite de l'urbanisation pour financer ces dépenses nouvelles,
 - o ...
- Quels sont les risques ?
 - o aléas climatiques ne permettant pas de fabriquer de la neige suite à des redoux, des pluies ou des vents forts,
 - o raccourcissement de la période de sport d'hiver, désintérêt de la clientèle devant des bandes de neige artificielle dans une montagne sans neige
 - o ...
 - o et dans ce cas, quelles en seraient les conséquences financières pour la commune et ses habitants ?

Selon nous, le dossier d'enquête publique passe sous silence des informations essentielles qui permettraient à tout un chacun de se positionner utilement pour ou contre ce projet.

3) Environnement: En terme d'environnement, il est clair que le projet aura en effet un impact négatif avec la disparition du lac de la Vieille, de sa tourbière et de la faune qui y vit,.. ; la création d'une verrue dans le paysage avec une digue importante (A cet égard, le petit croquis en esquisse de 10x15cm pour l'implantation de la retenue dans le paysage est bien insuffisant pour un projet de 4.3M€) ; des pompages significatifs dans la Valloirette avec des limites annoncées mais sans description de l'organisme de contrôle (y aura t il la mise en place d'un S.A.G.E. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?) .. et cela même si quelques mesures compensatoires sont prévues : classement biotope de deux petites zones humides,...et alors que certains aspects très importants du projet sont décrits au conditionnel (re-végétalisation des pistes, non clôture du lac, mesures de surveillance,.. ...)

En conclusion : Sans vouloir nous opposer à tout projet de développement, nous nous demandons si ce projet de neige artificielle 1) ne comporte pas des risques sérieux pour la population, 2) n'est pas surdimensionné 3) s'inscrit véritablement dans une perspective de développement durable sachant qu'il n'a pas été expliqué et débattu publiquement.

A ce titre nous demandons :

- un supplément d'informations et une extension de la durée de l'enquête,
- Compte tenu de l'impact négatif sur l'environnement et sur le paysage du projet que les mesures compensatoires prévues ou décrites au conditionnel soient garanties
- Que d'autres mesures additionnelles soient étudiées :
 - o l'arrêt de l'ouverture des nouvelles pistes 4x4 sur la zone Znieff2 de la commune. Ces nouvelles pistes créent des saignées dans la montagne qui défigurent des paysages magnifiques comme au fond du Vallon de l'Aiguille noire ou au Colomban noir...
 - o D'autres mesures demandées par les autres de protection de l'environnement

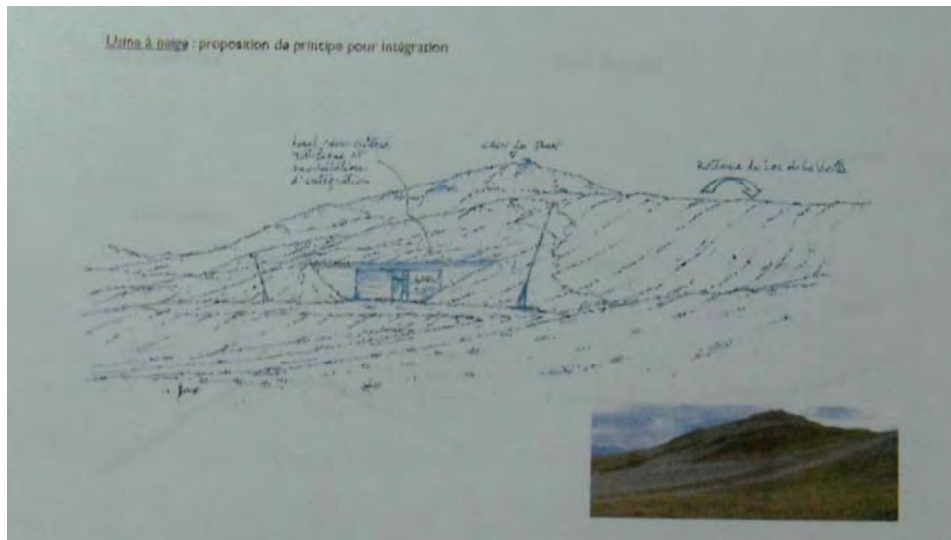
Ci-joint quelques photos



Nouvelle piste 4x4 au vallon de l'aiguille Noire



Zones potentiellement atteintes dans les différents scénarios de rupture de digue



Croquis d'intégration de la digue dans le paysage et lac de la Vieille aujourd'hui